

l'environnement

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	Cadre réservé à l'autorité en	vironnementale	
Date de réception :	Dossier complet le :		N° d'enregistrement :
23/02/18	02/03/18		F01118P0048
	1. Intitulé du pr	oiet	
Reconstruction du poste source Enedis LE		oje.	
·			
2. Identification d	υ (ου des) maître(s) d'ouvra	ge ou du (ou des)	pétitionnaire(s)
2.1 Personne physique			
Nom	Prénom		
2.2 Personne morale			
Dénomination ou raison sociale	Enedis - Direction Régiona	le lle de France Oue	est
Nom, prénom et qualité de la personne	DODE Stéphane		
habilitée à représenter la personne morale			
RCS / SIRET 4 4 4 6 0 8 4	4 2 0 6 0 2 3	Forme juridique	Société anonyme
Joign	ez à votre demande l'anr	nexe obligatoire	n°1
3. Catégorie(s) applicable(s) du table	au des seulls et criteres anno dimensionnement correspo		22-2 du code de l'environnement et
			s seuils et critères de la catégorie
N° de catégorie et sous-catégorie			utres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
n°32 : Construction de lignes électriques	/		
aériennes haute tension et très haute tension			
Sous-catégorie : Postes de transformation			
dont la tension maximale de			
transformation est égale ou supérieure à			
63 kV			
	4. Caractéristiques généro	ales du projet	
Doivent être annexées au présent forme			ı formulairo
4.1 Nature du projet, y compris les éven	·	ria robrique a. r ac	Tomodie
Fiabilisation et reconstruction du poste so		r Fnedis et RTF.	
Le poste de transformation HTB/HTA actu			V en extérieur (Enedis), de 2 auto-
transformateurs 20/10 kV en extérieur (En	edis), d'un jeu de barres 63 k\	/ aérien (RTE) et d'u	ın bâtiment HTA et contrôle-
commande (Enedis & RTE).			
De nouveaux bâtiments vont être constru	uits sur la parcelle voisine, ann	artement actueller	nent à FDF (et dont l'acquisition est en
cours), ce qui nécessite la destruction d'ur			
bureaux.			•
Les équipements Enedis seront ensuite re	emplacés et déplacés dans ce	s nouveaux bâtime	nts. Cette solution présente l'avantage

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

de ne pas avoir d'impact sur la bonne exploitation du poste actuel durant les travaux et permet également de réaliser les travaux

dans de meilleurs conditions de sécurité (absence d'ouvrages en exploitation dans l'enceinte des travaux).

Ces opérations entraînent l'augmentation de la surface foncière du poste.

Les travaux visent à renouveler l'ensemble des équipements Enedis en les mettant dans de nouveaux bâtiments (transformateurs et auto-transformateurs (AT) inclus). Ces travaux permettront ainsi de fiabiliser la fourniture électrique du poste source.
La mise en bâtiment des TR et des AT permet notamment de traiter le risque incendie (installation d'une protection incendie transformateur (PIT)), le risque de rejet d'hydrocarbures (installation de cuves étanches sous ces équipements), de se conformer à la réglementation vis-à-vis du bruit et de se montrer résilient face à une crue de la Seine (crue type 1910 - scénario 1.15).
4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux
La phase travaux se déroulera en trois parties : 1) Démolition d'un ancien immeuble de bureaux appartenant à EDF. Ce bâtiment est constitué de deux étages avec une emprise au sol d'environ 1924 m².
2) Construction des nouveaux bâtiments du poste source composé de la façon suivante : un bâtiment Contrôle-Commande de plein pied, un bâtiment HTA (R+1) et un bâtiment TR (R+2) - Durée 18 mois.
3) Travaux de génie électrique (i.e. installation et mise en service des équipements électriques dans les nouveaux bâtiments) - Durée 18 mois.  4.3.2 dans sa phase d'exploitation
Bâtiment commandé et surveillé à distance. Une visite de contrôle effectuée par deux agents aura lieu une fois par mois et des actes de maintenance sont prévus annuellement dans les bâtiments, sans nuisances générées à l'extérieur.

4.2 Objectifs du projet

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées  4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées  Grandeurs caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées  Grandeurs caractéristiques  Superficie de la parcelle EDF : 3729 m²  Superficie du bâtiment EDF à Tàbandon 1924 m²  2 loges AT : 57 m² chacune. Hauteur : 7m  Bâtiment HTA: 400 m². Hauteur 10m  Bâtiment HTA: 200 m². Hauteur 6.5m  4.6 Localisation du projet de l'opération et l'opé			
Le Pôle Energie-Environement de la DRIEE des Yvelines a validé la Justification Technico-Economique du projet en validant le non-recours à une procédure de concertation sous l'égide du Préfet (voir annexes).  4.5 Dimensions et coroctéristiques du projet et superficie globole de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées  Grandeurs caractéristiques  Valeur(s)  Superficie de la parcelle EDF: 3729 m² Superficie du bătiment EDF à l'abandon 1924 m²  2 loges AT: 57 m² chacune, Hauteur: 7m  Bătiment transformateur: 760 m², Hauteur 8.95m  Bătiment transformateur: 760 m², Hauteur 8.95m  Bătiment transformateur: 760 m², Hauteur 9.5m  Bătiment transformateur: 760 m², Hauteur 9.5m  8 atiment transformateur: 782 m², Hauteur 9.5m  4.6 Localisation du projet  Adresse et commune(s)  d'implantation  9 quai Voltaire - 78230 LE PECQ  Pour les catégories 5° a), 6° a), b)  et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d),  10°, 11° a) b) 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a), b) de fannexe à l'orticle R. 122-2 du code de l'environnement:  Point de départ:  Point de départ:  Point d'imvée :  Communes traversées :  Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6  4.7 S'agill-il d'une modification/extension d'une installoiton ou d'un ouvrage existant ? Oul X Non A.7.2 Si oui, décrives sommairement les différentes composantes de votre projet et			
4.5 Dimensions et caractérisfiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées    Superficie de la parcelle EDF : 3729 m²	Le Pôle Energie-Environnement de la 🏻	DRIEE des Yvelines a validé la Justificati	ion Technico-Economique du projet en validant le
Grandeurs caractéristiques  Superficie de la parcelle EDF: 3729 m²  Superficie du bătiment EDF à l'abandon 1924 m²  2 loges AT: 57 m² chacune. Hauteur: 7m  Bătiment transformateur: 760 m². Hauteur 8.95m  Bătiment HTA: 400 m². Hauteur 10m  Bătiment contrôle-commande: 230 m². Hauteur 6.5m  4.6 Localisation du projet  Adresse et commune(s)	non-recours à une procédure de conce	ertation sous l'égide du Préfet (voir ann	nexes).
Grandeurs caractéristiques  Superficie de la parcelle EDF: 3729 m²  Superficie du bătiment EDF à l'abandon 1924 m²  2 loges AT: 57 m² chacune. Hauteur: 7m  Bătiment transformateur: 760 m². Hauteur 8.95m  Bătiment HTA: 400 m². Hauteur 10m  Bătiment contrôle-commande: 230 m². Hauteur 6.5m  4.6 Localisation du projet  Adresse et commune(s)			
Grandeurs caractéristiques  Superficie de la parcelle EDF: 3729 m²  Superficie du bătiment EDF à l'abandon 1924 m²  2 loges AT: 57 m² chacune. Hauteur: 7m  Bătiment transformateur: 760 m². Hauteur 8.95m  Bătiment HTA: 400 m². Hauteur 10m  Bătiment contrôle-commande: 230 m². Hauteur 6.5m  4.6 Localisation du projet  Adresse et commune(s)			
Grandeurs caractéristiques  Superficie de la parcelle EDF: 3729 m²  Superficie du bătiment EDF à l'abandon 1924 m²  2 loges AT: 57 m² chacune. Hauteur: 7m  Bătiment transformateur: 760 m². Hauteur 8.95m  Bătiment HTA: 400 m². Hauteur 10m  Bătiment contrôle-commande: 230 m². Hauteur 6.5m  4.6 Localisation du projet  Adresse et commune(s)			
Grandeurs caractéristiques  Superficie de la parcelle EDF: 3729 m²  Superficie du bătiment EDF à l'abandon 1924 m²  2 loges AT: 57 m² chacune. Hauteur: 7m  Bătiment transformateur: 760 m². Hauteur 8.95m  Bătiment HTA: 400 m². Hauteur 10m  Bătiment contrôle-commande: 230 m². Hauteur 6.5m  4.6 Localisation du projet  Adresse et commune(s)			
Grandeurs caractéristiques  Superficie de la parcelle EDF: 3729 m²  Superficie du bătiment EDF à l'abandon 1924 m²  2 loges AT: 57 m² chacune. Hauteur: 7m  Bătiment transformateur: 760 m². Hauteur 8.95m  Bătiment HTA: 400 m². Hauteur 10m  Bătiment contrôle-commande: 230 m². Hauteur 6.5m  4.6 Localisation du projet  Adresse et commune(s)			
Grandeurs caractéristiques  Superficie de la parcelle EDF: 3729 m²  Superficie du bătiment EDF à l'abandon 1924 m²  2 loges AT: 57 m² chacune. Hauteur: 7m  Bătiment transformateur: 760 m². Hauteur 8.95m  Bătiment HTA: 400 m². Hauteur 10m  Bătiment contrôle-commande: 230 m². Hauteur 6.5m  4.6 Localisation du projet  Adresse et commune(s)			
Superficie de la parcelle EDF : 3729 m² Superficie du bătiment EDF à l'abandon 1924 m² 2 loges AT : 57 m² chacune. Hauteur : 7m Bătiment transformateur : 760 m². Hauteur 8.95m Bătiment transformateur : 760 m². Hauteur 6.5m  4.6 Locolisation du projet Adresse et commune(s) d'implantation  9 quai Voltaire - 78230 LE PECQ  Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10, 11° a) b), b), c), d), 10, 11° a) b), b), c), d), 11° a) 11° a) 12° 32° 22° 32°, 34°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: Point de départ : Point de départ : Point d'arrivée : Communes fraversées :  Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6  4.7 S'agil-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui X Non X Non X 1.7 S'agil-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui X Non X 1.7 S'agil-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui X Non X 1.7 S'agil-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui X Non X 1.7 S'agil-il d'une existallation ou cet ouvrage a-1-il fait l'objet d'une évaluation Out X Non X 1.7 S'agil-il d'une évaluation Out X Non X 1.7 S'agil-il d'une existallation ou cet ouvrage a-1-il fait l'objet d'une évaluation Out X 1.7 S'agil-il d'une existallation ou cet ouvrage a-1-il fait l'objet d'une évaluation Out X 1.7 S'agil-il d'une existallation ou cet ouvrage a-1-il fait l'objet d'une évaluation Out X 1.7 S'agil-il d'une existallation ou cet ouvrage a-1-il fait l'objet d'une évaluation Out X 1.7 S'agil-il d'une évaluation Out			
Superficie du bâtiment EDF à l'abandon 1924 m² 2 loges AT : 57 m² chacune. Hauteur : 7m Bâtiment transformateur : 760 m². Hauteur 8.95m Bâtiment transformateur : 760 m². Hauteur 10m Bâtiment contrôle-commande : 230 m². Hauteur 6.5m  4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) d'implantation  9 quai Voltaire - 78230 LE PECQ  Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement:  Point de départ : Point de départ : Long ° _ ' _ ' _ Lat ° _ ' _ ' _ ' Long ° _ ' _ ' ' _ Lat ° _ ' _ ' _ ' Communes traversées :  Joignez à vofre demande les annexes n° 2 à 6  4.7 S'agil-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui X Non   4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation Oui Non X		•	Valeur(s)
2 loges AT : 57 m² chacune. Hauteur : 7m Bătiment transformateur : 760 m². Hauteur 10m Bătiment transformateur : 760 m². Hauteur 10m Bătiment contrôle-commande : 230 m². Hauteur 6.5m  4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) dimplantation  9 quai Voltaire - 78230 LE PECQ  Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b) 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: Point de départ : Point de départ : Point d'arrivée : Communes traversées :  Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6  4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oul X Non 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation oul X Non 4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et			
Bâtiment transformateur: 760 m². Hauteur 10m Bâtiment transformande: 230 m². Hauteur 6.5m  4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) dimplantation  9 quai Voltaire - 78230 LE PECQ  Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13° 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement:  Point d'effecte:  Communes traversées:  Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6  4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant?  Oui X Non  4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation Oui Non X  4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et			
Bâtiment HTA : 400 m². Hauteur 10m Bâtiment contrôle-commande : 230 m². Hauteur 6.5m  4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) d'implantation  9 quai Voltaire - 78230 LE PECQ  Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :  Point de départ : Dong ° _ ' _ ' _ Lat ° _ ' _ ' _ Long ° _ ' _ ' _ Lat ° _ ' _ ' _ Long ° _ ' _ ' _ Lat ° _ ' _ ' _  Communes traversées :  Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6  4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oul X Non _ 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation Oul Non X  4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et			
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) d'implantation  9 quai Voltaire - 78230 LE PECQ  Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a), b), c), d), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement:  Point de départ : Point d'arrivée : Long ° _ ' _ Lat ° _ ' _ " Lat ° _ ' _ " Communes traversées :  Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6  4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?  Oui X Non  4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation oui Non X  4.7.2 Si oui, décrivez sommalrement les différentes composantes de votre projet et		iteur 8.95m	
Adresse et commune(s) d'implantation  9 quai Voltaire - 78230 LE PECQ  Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement:  Point de départ : Point d'arrivée : Communes traversées :  Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6  4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant?  Oui X Non A.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation ou X Non X environnementale?		<sup>2</sup> . Hauteur 6.5m	
Adresse et commune(s) d'implantation  9 quai Voltaire - 78230 LE PECQ  Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement:  Point de départ : Point d'arrivée : Communes traversées :  Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6  4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant?  Oui X Non A.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation ou X Non X environnementale?			
Solution   Coordonnees geographiques   Cong. 43° 34 00   M   Edit. 02° 00 22 E			
det c), 7°a), b) 9°a), b) 9°a), b), c), d), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38°; 43°a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement:  Point de départ: Point d'arrivée: Long ° _ ' _ " _ Lat ° _ ' _ " _ Communes traversées:  Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6  4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant?  4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation Oui  Non X  A.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et		Coordonnées géographiques <sup>1</sup>	Long. 48°54'00"N Lat. 02°06'22"E
Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6  4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant?  Oui X Non A.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation Oui Non X	9 quai Voltaire - 78230 LE PECQ		)
Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6  4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation Oui Non X  4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et			
Point de départ :   Long ° _ ' _ " _ Lat ° _ ' _ " _ Lot ~ _ ' ' _ " _ Lot ~ _ ' '		38° ; 43° a), b) de l'annexe à	
Point de départ : Point d'arrivée : Communes traversées :   Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6  4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui X Non A.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation Oui Non X  4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et			
Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6  4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant? Oui X Non A.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation Oui Non X  4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et			
Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6  4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant? Oui X Non 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation Oui Non X  4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et			
Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6  4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant? Oui X Non 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation Oui Non X  4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et			Long.
4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et		Certificates indversees:	
4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et			
4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et			
4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et			
4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et			
4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et			
4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation Oui Non X  4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et	J	loignez à votre demande les ann	exes n° 2 à 6
4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation Oui Non X  4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et	4.7.61		no orithmus Ori V
4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et	4.7.1 Si oui cette installation of	sion a une installation ou a un ouvraç ou cet ouvrage a-t-il fait l'obiet d	ge existant? Ou A Non S
différentes composantes de votre projet et	environnementale ?	2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	Oui Non X
différentes composantes de votre projet et			
différentes composantes de votre projet et			
différentes composantes de votre projet et	472 Si qui décrivez commaireme	ent les	

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

### 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		X	N.C.
En zone de montagne ?		X	N.C.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	N.C.
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	N.C.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?		X	N.C.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		X	N.C.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	X		Le site se situe en contrebas des terrasses de Saint-Germain en Laye. A ce titre, le projet doit faire l'objet d'une validation par les Architectes des Bâtiments de France (ABF).
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	N.C.

	T		N.C.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?  Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		X	N.C.
Dans un site ou sur des sols pollués ?		X	N.C.
Dans une zone de répartition des eaux ?		×	N.C.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		X	N.C.
Dans un site inscrit ?		×	N.C.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		X	N.C.
D'un site classé ?		X	N.C.

# 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

	ces potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?		X	N.C.
Ressources	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	×		Parcelle en zone inondable. 6 ouvrages de rétention étanches seront créés sous les transformateurs, d'une capacité de 53 m3 chacun. Ces volumes feront l'objet d'une compensation sur la parcelle.
Kessources	Est-il excédentaire en matériaux ?		X	N.C.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		×	N.C.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante: faune, flore, habitats, continuités écologiques?		×	N.C.
Milieu naturel			X	N.C.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	N.C.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		X	N.C.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	×		Afin de traiter les risques liés à des transformateurs de puissance, ceux-ci seront placés dans des loges résistantes à une explosion. Une protection incendie qualifiée au Centre national de prévention et de protection (CNPP) de Vernon sera installée et des cuves de rétention étanches seront disposées sous chaque transformateur.
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?		X	N.C.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	N.C.
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	X		Durant la construction : véhicules de chantier et grues Durant la phase d'exploitation : un véhicule par mois en moyenne
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		X	La seule source de bruit du poste source peut venir des transformateurs. Pour traiter cette nuisance, ceux-ci sont mis en bâtiment et des baffles acoustiques et autres pièges à sons sont dimensionnés afin que le poste respecte l'arrêté du 26/01/07 modifiant l'arrêté du 17/05/01 fixant les conditions auxquelles doivent satisfaire les distributions d'énergie électrique. Une étude avant/après est réalisée par un bureau d'études.

			N.C.
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	X	L'ensemble des transformateurs Enedis sont posés sur des plaques antivibrations.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X	N.C.
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	X	N.C.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	X	Des cuves de rétention étanches sous les transformateurs empêchent les rejets éventuels d'huile.
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?	×	N.C.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	×	N.C.

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?	X	Les Architectes des Bâtiments de France avaient donnés un avis favorable sur un précédent projet. Leur consultation et leur avis est une condition nécessaire pour l'obtention du permis de construire
/ Population	modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	X	
6.2 Les incide approuvés			sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou :
N.C.			
6.3 Les incide	ences du projet identifi Non X Si oui, décri		nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
N.C.			

υn	l Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les ef gatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de join e annexe traitant de ces éléments) :	
N.C	<b>.</b>	
	7. Auto-évaluation (facultatif)	
	regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation vironnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.	on
	es de 90% de la parcelle sur laquelle Enedis souhaite réaliser son extension foncière est bétonnée (ancien bâtiment , parkinq nicules, voies d'accès).	g
La :	seule végétation sur le site vient du fait que la parcelle en cours d'acquisition est une friche depuis l'abandon du site par EC	DF.
	e titre, nous estimons que le projet peut être dispensé d'une étude environnementale. Enedis réalisera néanmoins une étu oustique, une étude sur la gestion des hydrocarbures, un dossier loi sur l'eau et une étude géotechnique et de drainage.	ıde
acc	oustique, une étude sur la gestion des hydrocarbures, un dossier lor sur l'éau et une étude géotechnique et de dramage.	
	8. Annexes	
8.	8. Annexes  1 Annexes obligatoires	
8.	1 Annexes obligatoires Objet	
8.	1 Annexes obligatoires Objet	
8.	1 Annexes obligatoires  Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	$\boxtimes$
1	Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié;  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);  Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le	
1 2 3	Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié;  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);  Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;  Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c),	X
1 2 3	Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;  Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;  Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
1 2 3	Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié;  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);  Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;  Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;  Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement:	X
1 2 3	Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié;  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);  Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;  Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43°a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;  Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5°a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),	X
1 2 3 4	Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié;  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);  Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;  Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;  Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et	X
1 2 3 4	Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié;  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);  Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;  Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;  Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5°a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours	X

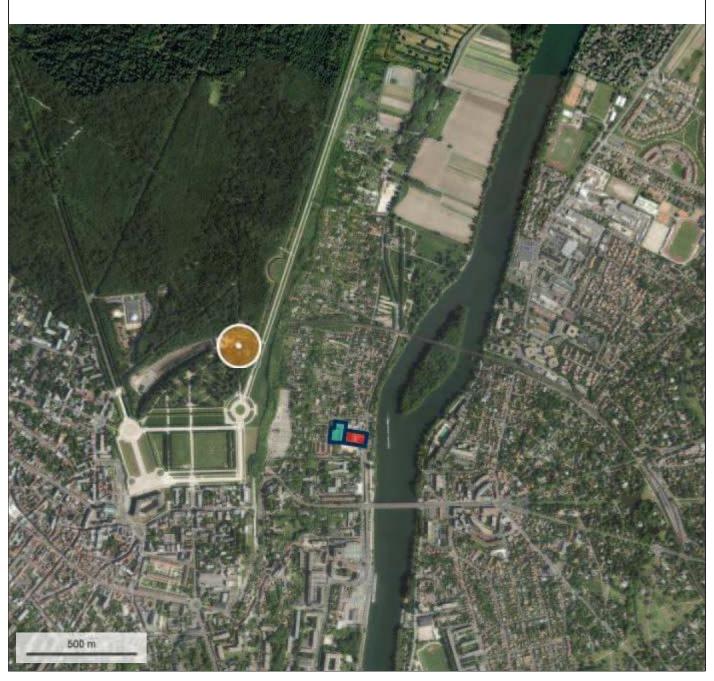
### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

# Validation de la JTE par la DRIEE (se rapporte au \$4.4) Plan de masse - version Projet (se rapportr aux annexes) 9. Engagement et signature Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus Fait à Puteaux le, 20/02/2018 Signature Signature Signature



# Poste source LE PECQ



© IGN 2017 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude: 2° 0 Latitude: 48° 5

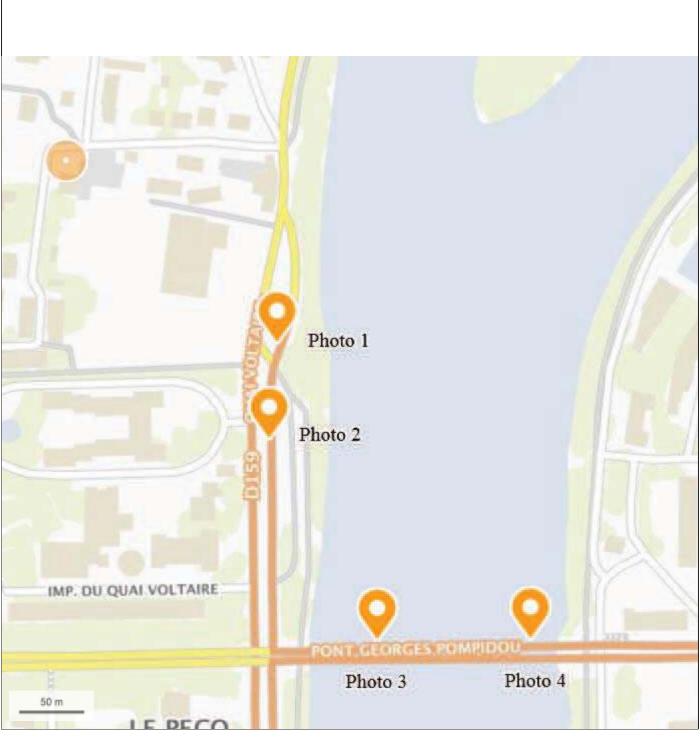
2° 06′ 50″ E 48° 54′ 08″ N

Vue aérienne 1/25 000 Légende : En vert : Enceinte actuelle En rouge : Extension foncière

1 sur 1 05/02/2018 à 17:31



## Enedis - Poste Source LE PECQ



© IGN 2017 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 2° 06′ 34″ E Latitude : 48° 53′ 57″ N

Plan localisant les prises de vue

1 sur 1 01/03/2018 à 16:53



Date de la prise de vue : 21/02/2018 Latitude : N 48°54'2"

Longitude : E 2°6′26″



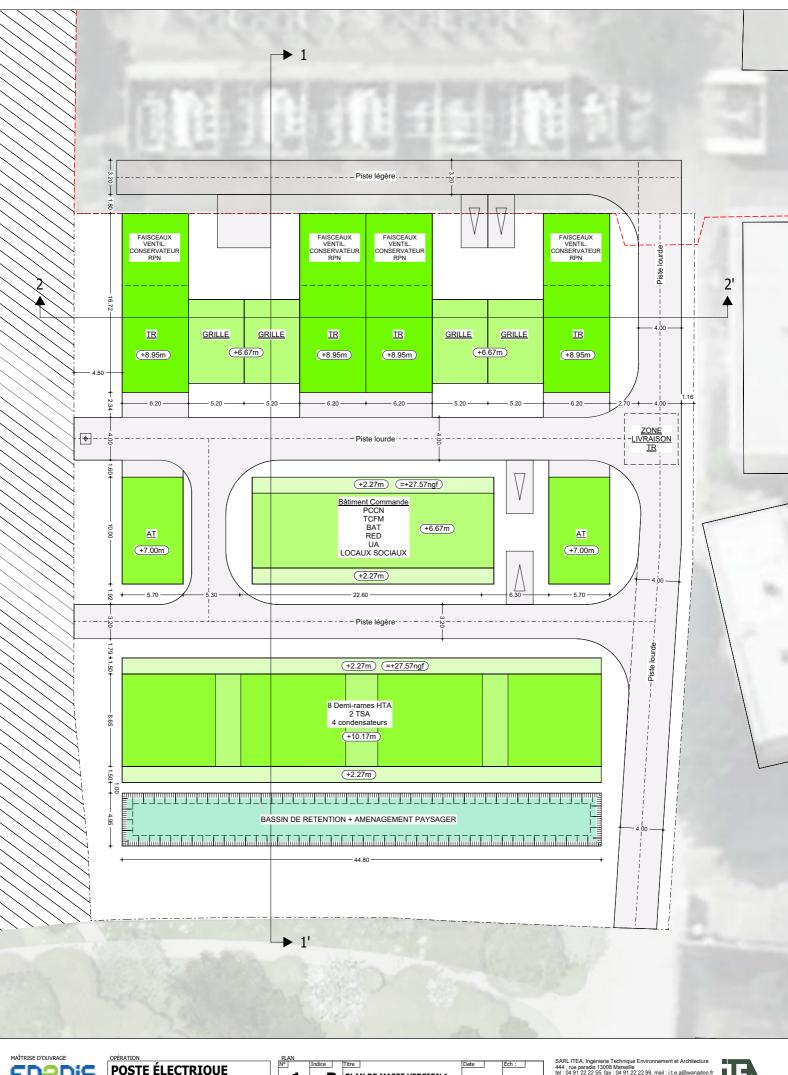
Date de la prise de vue : 21/02/2018 Latitude : N 48°53'56" Longitude : E 2°6'24"



Date de la prise de vue : 21/02/2018 Latitude : N 48°53′53″ Longitude : E 2°6′38″

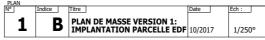


Date de la prise de vue : 21/02/2018 Latitude : N 48°53'52'' Longitude : E 2°6'41''



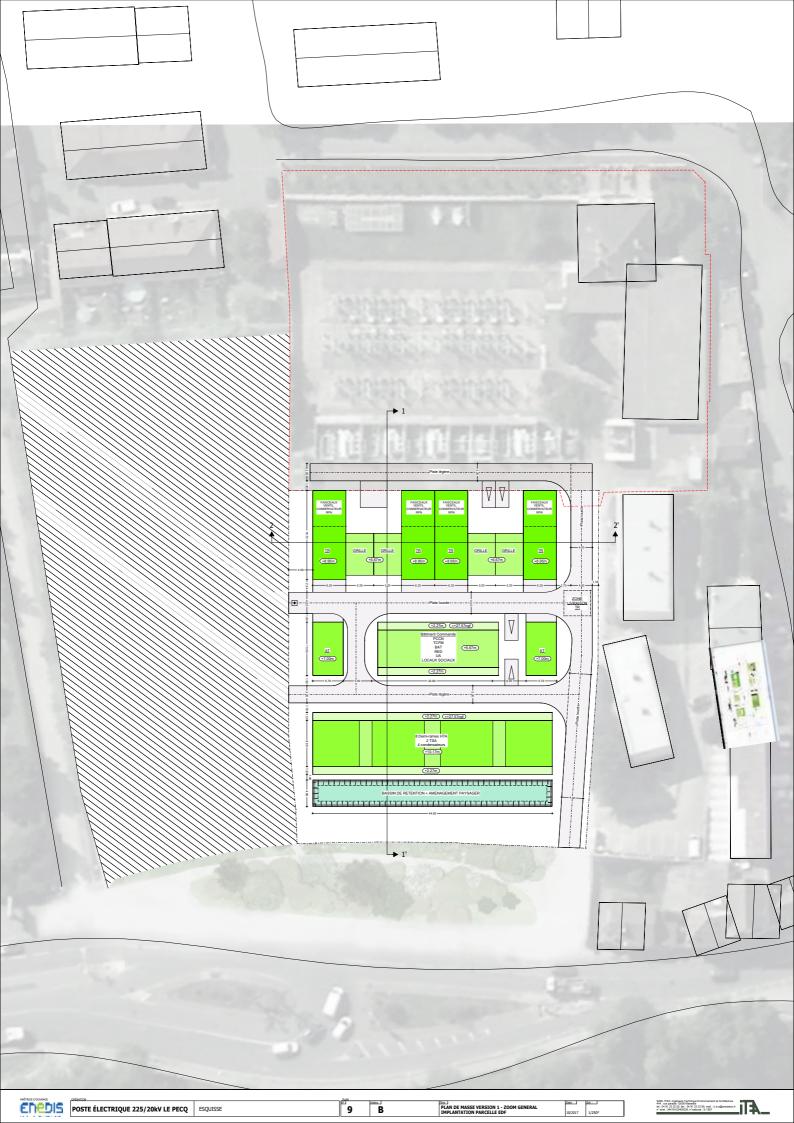


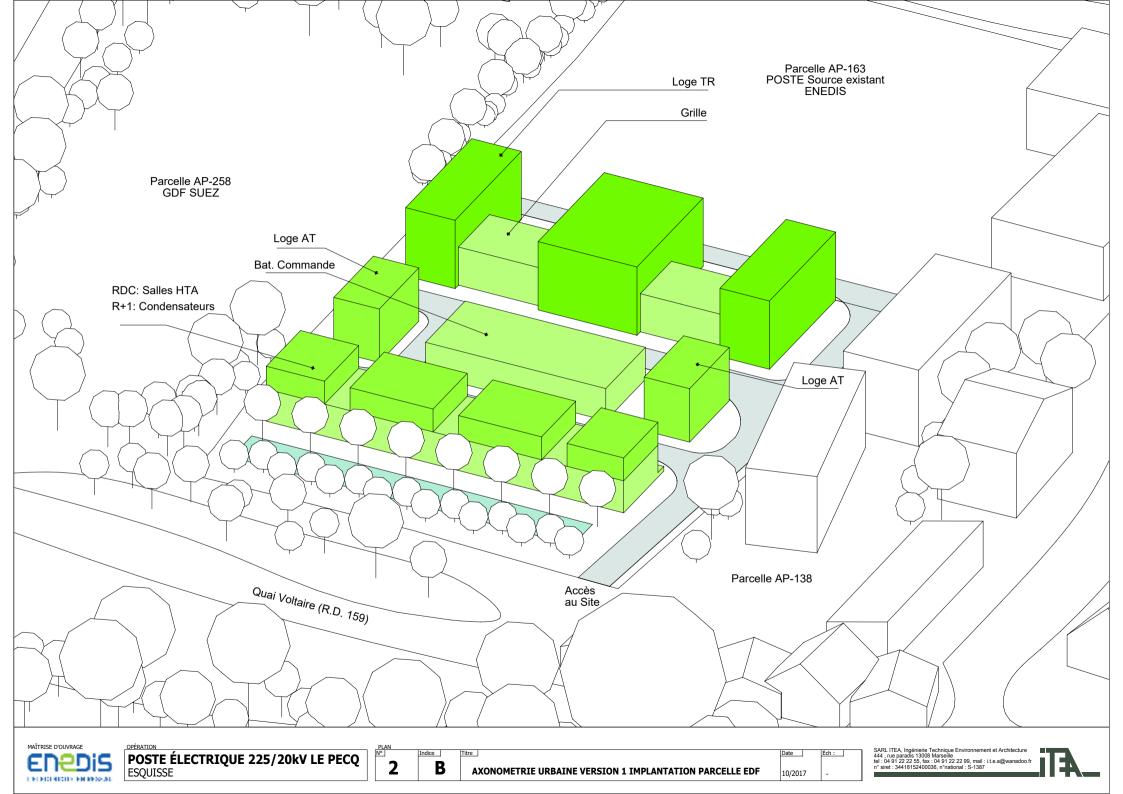


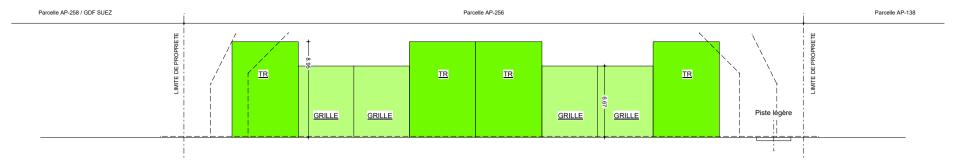


SARL ITEA. Ingénierie Technique Environnement et Architecture 444 , rue paradis 13008 Marseille tel: 04 9f 22 22 55, fax: 04 9f 22 22 99, mail : i.t.e.a@wanadoo.fr n° siret : 34418152400036, n°national : \$1.1387

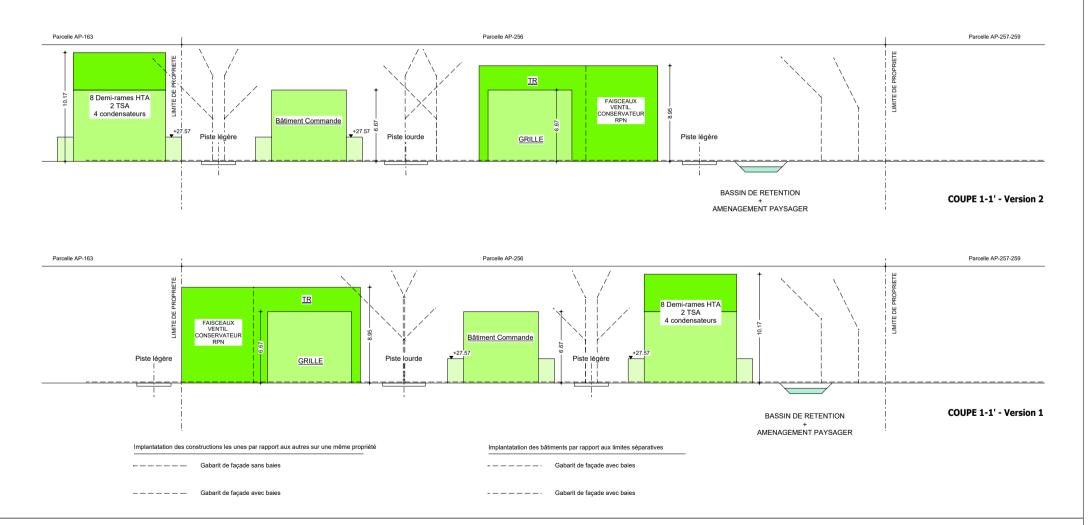








COUPE 2-2' - Version 1





POSTE ÉLECTRIQUE 225/20kV LE PECQ ESQUISSE

5 B COUPES

SARL ITEA, Ingénierie Technique Environnement et Architecture 444, rue paradis 13008 Marseille et : 04 91 22 22 55, fax . 04 91 22 22 99, mail : i.t.e.a@wanadoo.fr n° siret : 34418152400036, n°national : S-1387

Date

10/2017

1/250°





# Enedis - Poste Source LE PECQ



© IGN 2017 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 2° 06′ 37″ E Latitude : 48° 54′ 05″ N

Plan des abords du projet

1 sur 1 01/03/2018 à 17:27

